

# Comité d'Etablissement Industriel du 30/01/17

## Nouveau record de bénéfices !

### Déclarations Sud Aérien :

1/ « **Apostropher une responsable et lui avoir parlé fort afin de la déstabiliser et vous moquer d'elle devant tous** » a engendré un blâme pour un délégué Sud Aérien. Et si on est témoin, on risque la même sanction ?! Ces faits, survenus au début de la mobilisation contre le projet de filialisation de l'Industriel Air France alors que l'émotion était vive chez tous et toutes, sont survenus en réaction à une manager qui voulait continuer à faire régner la peur, menaçant de mise en grève les jeunes de son équipe...

Amusant, puisqu'aux moteurs à Orly, les agents ont pris au mot les mêmes menaces d'un autre manager, et se sont mis en grève début décembre. Mais là, la direction refuse de les compter en grève, au mépris du code du travail... Ces tentatives d'interdiction de la parole publique quand elle conteste les choix de la direction sont très dangereuses. Va-t-on en revenir au fameux « interdit de parler » présent dans les usines au 19 siècle ?

Il n'en est pas question ! Sud Aérien ne changera pas et continuera d'effectuer son devoir : défendre et organiser les salariés collectivement, porter leur parole de manière forte et publique.

**La direction doit cesser ces âneries et retirer toutes ces sanctions dérisoires. Comme elle a retiré sa fameuse étude sur la filialisation. Et revenir à un dialogue public et apaisé avec les salariés et leurs syndicats.**

2/ L'incurie des ressources humaines et du management, un horaire 2x8 plus idéologique qu'efficace (puisque le nombre de bons servis après 17h ne représente qu'une moyenne de 1% sur la totalité journalière), un sous-investissement dans l'achat de nouveaux moyens de stockage, voilà ce que subissent **les salariés du magasin d'Eole :**

- mettre un salarié de 58 ans en souffrance en lui annonçant son passage en 2x8, alors qu'il a un avenant temps partiel fin de carrière.
- Un sous-effectif chronique où la direction préfère remplacer un responsable par 2 autres mais toujours en administratif
- Un projet de réorganisation prévoyant l'installation de transstockeur afin d'améliorer le servi et les conditions de travail dont l'investissement passe de 800 000€ à moitié moins.

SUD Aérien demande à la direction de revoir sa copie sur ce projet et de vérifier toutes les informations avant de prendre des décisions à l'emporte-pièce qui ne font que développer la souffrance au travail.

**Jerry MORTREUX remplaçant d'Anne Brachet à la tête de la DGI se présente et préside la session.**

### Résultats 2016 de la DGI :

- Chiffre d'Affaires : 2 742 Millions€ en hausse de +7.2%.
- **Résultat d'Exploitation : 182 Millions€ un nouveau record ! Sud Aérien revendique une redistribution de cette richesse vers ceux qui l'ont créé : tous les salariés de la DGI.**  
182M€ / 7936 salariés = **22 933€** voilà le bénéfice généré par chaque salarié ! Quel retour pour eux ?
- Contrats : 1 Milliard€ de contrats externes signés en 2016. La DGI est attractive sur le marché mondial !  
J. Mortreux annonce un nouveau contrat avec Aeroflot sur 110 Shop-Visits sur des CFM-5B pour 15 ans.
- **Orly/** Difficulté de dispo. Retard de livraison Train sur GSQV à cause de Lufthansa qui a du mal avec son nouveau système informatique... A partir d'Avril 2017, traitement des visites A330 d'Air Caraïbes puis des A350. **Toulouse/** Modif A321 Smart&Beyond, difficultés d'appro et de kitting. **Roissy/** problème de longeron underwing sur 3 avions (QA, QB, QE) réparés ou en cours... d'autres inspections vont suivre.
- **A noter que les heures supplémentaires ont augmenté de +10% en 2016.**

**Les salariés sont les grands exclus de la prospérité de la DGI !** La question des hausses de salaires reste un tabou pour nos dirigeants. Les salaires n'ont pas suivi l'inflation, ni les hausses d'impôts, avec pour résultat un appauvrissement généralisé des salariés de la DGI.

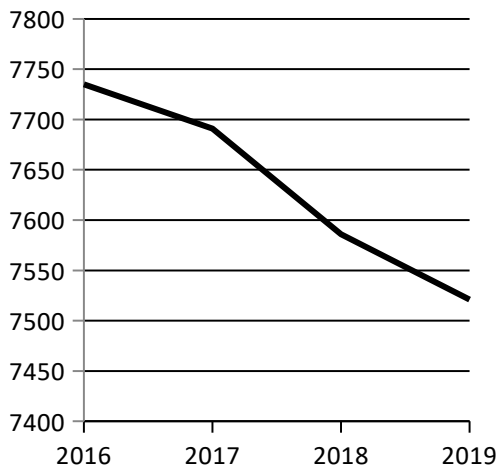
Les salariés en ont assez ! Surcharge de travail, polyvalence accrue sans formation ni reconnaissance salariale,... **Sud Aérien demande le retour à la croissance des effectifs et des salaires.**

J. Mortreux : « *Oui ces résultats sont le fruit du travail des salariés...on a des succès commerciaux mais on a une pression sur les marges...Y'a 8000 salariés sur la DGI, notre responsabilité est la préservation de son ensemble. On arrive sur des avions de technologie plus récente avec moins de besoin de force de travail. Il nous faudra trouver un équilibre entre le développement interne et externe.* »

### **Projet d'évolution de l'organisation du service Pompiers**

Suite à la diminution des surfaces hangars à Orly, la direction prétend améliorer l'efficacité du service SSI tout en diminuant les effectifs, en voulant harmoniser le fonctionnement ORY/CDG. Une étude est lancée pour explorer la faisabilité pour le PCIP de Roissy de piloter l'équipe Pompiers d'Orly ! Mais le document présenté n'est pas conforme à la réalité des effectifs pompiers, qui sont déjà en sous-effectifs... et nous avons dénoncé les risques engendrés par un pilotage à distance sans connaissance des installations d'Orly Nord.

## **Effectifs DGI**



### **Gestion prévisionnelle des Emplois 2017-2019 à la DGI**

La direction présente sa stratégie d'emploi pour les années à venir.

Alors que dans sa présentation, Mr Mortreux à l'ambition de hisser notre entité à la première place mondiale, cette « ambition » ne s'accompagne d'aucun développement de l'emploi Air France.

Avec encore des baisses d'effectifs (-200 ETP) ventilées comme ceci :

	Moteurs	Equipements	Avions	Support
2016	1212	2003	3826	695
<b>2019</b>	<b>1187</b>	<b>2006</b>	<b>3664</b>	<b>664</b>

La direction veut absorber les hausses de charges (+2% d'heures de vol,

plus de contrats Moteurs, et une croissance de MS à +5%/an) par plus de productivité. Alors même que la population DGI est vieillissante, résultat d'une pyramide des âges mal anticipée et pas assez renouvelée.

Avec 200 emplois de moins jusqu'en 2019, cette prévision ne met clairement pas de moyens suffisants face aux ambitions du Groupe AF.

**Sud Aérien revendique plus d'effectifs pour suivre le programme de croissance de la maintenance.**

### **Point sur les négociations ASC/CCE**

Le Bureau fait une présentation des avancées des négociations sur le CCE. Quelques rappels :

- Le CE DGI sur-cotise depuis des années au CCE, au dépend de ses activités locales, donc au dépend des services rendus aux salariés de la DGI. C'est un scandale que nous dénonçons vivement !

Nous avons alors établi un nouveau protocole CCE qui repose sur 3 fondamentaux :

- Un taux unique (pour tous les CE) de participation au CCE
- Une nouvelle gouvernance du CCE proportionnelle à la taille de chaque CE
- Un rééquilibrage des subventions Vacances Familles & Jeunes entre chaque CE

Sur ces bases, nous avons donc proposé pour 2017 un budget global du CCE à 18.5 Millions€ afin d'y maintenir l'intégralité de ses activités.

Les CE qui sous-cotisaient vont donc devoir participer plus au CCE...c'est pourquoi ils ont réagi en nous opposant un projet « alternatif » d'un budget annuel de 15 Millions€. Avec un budget aussi faible, des activités du CCE s'arrêteraient pour être transférées vers les CE: Arbre de Noel, ASAF, Petite Enfance & Secours,...



Ce projet à 15M€ risque aussi d'avoir un impact social pour les salariés du CCE et sur le patrimoine du CCE.

Les négociations se poursuivent, mais avec une date butoir (28 Février 2017).

Pour la DGI, un accord ne sera financièrement possible qu'avec une résolution de la péréquation restaurant qui permette le renouvellement de celle de 2016. Pour rappel, le CE Point à Point (CGT) a dénoncé la péréquation restaurant fin décembre 2016. Nous attendons maintenant une réponse de leur part sur une signature pour les années à venir...plusieurs autres CE s'étant déjà engagés pour son renouvellement.

### **Infos du Bureau**

Une présentation de l'AirBag Moto est effectuée en session. Pour rappel, en partenariat avec la DGI, le CE subventionne cet équipements de sécurité pour motards, qui est proposé au tarif de 150€.

Le CE effectuera une commande groupée, un délai de 8 semaines est à prévoir (plus d'infos sur le site du CEI).

---

**SUD Aérien – BP 30 - 91551 PARAY VIEILLE POSTE CEDEX**

Tél : 06.37.91.20.51- Fax : 01.41.75.64.02 - E-mail : [sudaf@wanadoo.fr](mailto:sudaf@wanadoo.fr)

